

Le Petit Echo Bouzigaud

Mairie de Bouzigues 04.67.78.30.12 - Fax : 04.67.78.32.10
Lundi, Mercredi, Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
Mardi et Jeudi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00
Email : mairie.bouzigues@wanadoo.fr
www.bouzigues.fr

A LA UNE

Je voulais vous dire ...

« Les hommes parlent de la victoire comme d'une chance. C'est le travail qui fait la victoire »

R.W EMERSON

Nous voulons exprimer notre gratitude aux habitants de Bouzigues qui, par leur participation massive aux élections municipales du 6 juin 2010, a vu la réélection de notre candidat Jean-Christophe Pézerat.

Les électeurs se sont pleinement exprimés...et c'était nécessaire.

Merci à tous ceux qui nous ont activement soutenus. Ils se reconnaîtront.

Allez, encore une petite (dernière...) citation pour se faire plaisir :

« Un travail réglé et des victoires après victoires, voilà sans doute la formule du bonheur »

ALAIN (philosophe)

Votre Maire,

Eliane ROSAY



JUIN 2010 EN PHOTOS

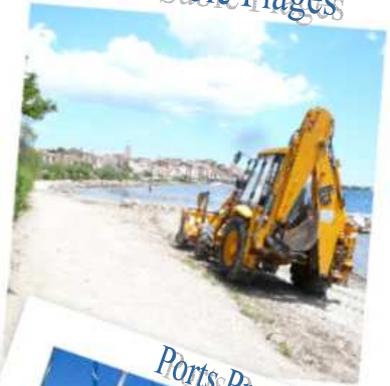
Réseaux d'Eau



Canicrottes



Sable Plages



Impasse Bellevue



PORT PROPRE 2010



Ports Propres



Accès Plage



Piste Cyclable



Promenade



Traçage au sol



Rue du 20 Août 1944



Plateaux Traversants

ACTUALITE



UN POINT SUR LES TRAVAUX :

Piste cyclable, sécurisation de l'Avenue Alfred Bouat et du chemin du Clap

Dans le cadre des travaux sur l'aménagement de la piste cyclable à Bouzigues qui sont conduits par le Conseil Général de l'Hérault, la commune a saisi les services du département afin de prendre en compte la traversée des cyclistes et piétons sur l'avenue Alfred Bouat et le chemin du Clap.

A ce titre, l'entreprise SCREG a été mandatée pour la réalisation de plateaux traversants qui seront situés à chaque carrefour. A terme, ces travaux permettront d'une part de protéger l'ensemble des usagers de la piste cyclable qui sera achevée sur notre commune dans le courant de la saison estivale et d'autre part de faire ralentir les véhicules motorisés sur ces deux axes routiers principaux de la commune.

La piste cyclable devrait être ouverte courant juillet. Ainsi cyclistes, rollers, coureurs ou promeneurs pourront rejoindre Balaruc par la piste en toute sécurité.

Rechargement en sable des plages et qualité des eaux de baignade :

Chantier également en cours, en complément du chemin piétonnier du front d'étang qui a été réalisé au début du mois, le rechargement en sable des plages de la Trémie et de la Pyramide.

Cette opération a été initiée par la commune qui a mandaté la société Languedoc Agrégat pour un montant de 11 000 euros.

L'opération consiste en l'apport de 400 tonnes de sable fin sur les plages bouzigaudes.

Ces dernières feront l'objet d'une surveillance accrue de la commune.

En effet, en application de la Directive des Eaux de baignade, la commune a mandaté la SDEI pour procéder à la surveillance de la qualité des Eaux de baignade pour la saison estivale 2010.

Cette opération cofinancée par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse à hauteur de 50% du montant HT, permettra à la commune d'élaborer les profils de vulnérabilité des Eaux de Baignade comme l'impose la réglementation. Toute cette étude viendra en complément des prélèvements et analyses réalisés par l'Agence Régionale de la Santé (anciennement DDASS) pour garantir la bonne qualité des eaux de baignade de nos plages.



EXPRESSION DES ELUS DE L'OPPOSITION

530 personnes ont voté Françoise CHASTEL aux dernières élections complémentaires du 6 juin 2010, nous tenions par ces quelques lignes à remercier très sincèrement cet électorat qui nous a fait confiance et nous a soutenu.

Par la même occasion, mille remerciements à toute l'équipe qui travaille à nos côtés depuis Mars 2008.

Nous vous informons que lors du conseil municipal du 15 juin, toute la liste d'opposition était présente et a demandé à Mme le Maire de mettre à l'ordre du jour du prochain conseil notre projet concernant l'étude de réfection de la gare en vue de la création d'une salle communale.

Nous vous tiendrons au courant de l'évolution de notre demande.

Le projet d'initiation à la voile entre l'école et le Yacht Club de Bouzigues qui nous tenait à cœur, a enfin vu le jour cette année.

Nous sommes heureux que notre idée ait été retenue pour le bonheur de nos enfants. Les classes de CM1 et CM2 ont pu profiter de ce beau plan d'eau qu'est l'étang de Thau.

Bon vent à tous !

REGARDS SUR

OPERATION PORT PROPRE, le samedi 5 juin : de moins en moins de déchets dans le port !



Au fil du temps, cette opération, initiée il y a une petite dizaine d'années par le Club Nautique et soutenue depuis le départ par la municipalité est un véritable succès écologique. Le pari lancé, en 2003, d'avoir un port propre à Bouzigues est sur le point d'être gagné. En effet, la plupart des déchets collectés sont d'origine végétale (des algues principalement), donc biodégradables. C'est une satisfaction de voir que les habitudes ont changé et que le port ne sert plus de cimetière à machine à laver ou à batteries de voitures ! Ces efforts, ainsi que la mise en place depuis deux ans de la mini-déchetterie sur la zone portuaire, participeront certainement à la Labellisation Port Propre de Bouzigues. Une vraie satisfaction pour tous !

L'AGENDA 21 : première réunion du comité de pilotage

C'est en présence des partenaires institutionnels comme le Conseil général, le Conseil régional, la Communauté de Communes du Nord Bassin de Thau et du Syndicat Mixte que s'est tenue, le 17 juin dernier, la première réunion du Comité de pilotage de l'agenda 21. Il s'agissait de faire un bilan des étapes réalisées à ce jour (diagnostic, questionnaire auprès de la population, choix des thèmes par les habitants, réalisations des ateliers...) et de définir le travail qui reste à faire. L'objectif étant, pour Mai 2011, d'obtenir la reconnaissance de l'agenda 21 de Bouzigues auprès des ministères.

L'ensemble des partenaires présents ont salué le travail effectué ces derniers mois par l'ensemble des acteurs de ce projet : élus, habitants, associations ainsi que les techniciens qui ont participé au bon déroulement de cette première phase comme Nicolas Brodin, coordinateur agenda 21, Emilie Varraud, directrice du CPIE et les différents intervenants de la CCBNT, du SMTB et de l'association Voile de Neptune.

Pour l'heure, les deux mois d'été seront dédiés à la rédaction d'un livret blanc qui reprendra les principaux thèmes définis au cours de cette première étape et qui sera présenté à la rentrée prochaine.



CADRE DE VIE

FLEURISSEMENT ET CADRE DE VIE

La ville de Bouzigues s'est inscrite au concours 2010 des « Villes et Villages Fleuris » organisé par le Conseil Général de l'Hérault. Un jury composé de professionnels de l'urbanisme, des espaces publics et de paysagistes a visité le village le 21 juin dernier afin de donner un avis. Nous vous tiendrons informé du résultat. En attendant, merci de ne pas cueillir les plantations réalisées par les agents des Espaces Verts par respect pour leur travail.

COUP DE BALAI !

Le 23 juin dernier, les bouzigauds ont vu passer dans le village un drôle d'engin jaune ! Il s'agissait de la balayeuse de la société TDBM avec laquelle la mairie a passé un contrat pour l'entretien des voies périphériques du village (avenues, lotissements...) et qui passe 4 fois par an pour effectuer un nettoyage plus en profondeur, en complément de celui effectué hebdomadairement par les agents des services techniques.

FELICITATIONS ! VOUS AVEZ LE BON REFLEXE !

Bravo aux propriétaires de chiens qui utilisent les sachets mis à leur disposition dans les canicottes pour ramasser les déjections de leur animal ! 3 distributeurs sont à leur disposition : chemin des aiguilles, place de la victoire et promenade des Beuces. Le village devient beaucoup plus propre !

ZOOM SUR ...



LE MEILLEUR ECAILLER LOCAL DU MONDE est à Bouzigues !

Le 21 juin dernier s'est déroulé le concours du « *Meilleur Ecailler local du monde* » à la Voile Rouge, à Sète. Cinq communes du Bassin de Thau (Mèze, Marseillan, Sète, Agde et Bouzigues) y ont participé. L'équipe bouzigaude formée par Romain Dupuy (conchyliculteur) et Didier Constant (écailler du restaurant « chez Julie ») a remporté la victoire sous l'égide du grand chef étoilé Gilles Goujon.

Bouzigues reste la capitale ostréicole de l'étang de Thau ! N'en déplaisent aux communes voisines !

LES MAIRES SE LANCENT UN DEFI...sur l'étang !

Pour la 12^{ème} année consécutive, les élus du Bassin de Thau s'affronteront au cours de la régates du « Défi des Maires », le 5 septembre prochain. Cette année, Bouzigues a été choisie pour être l'hôte de cette manifestation nautique. Notre village accueillera les bateaux des élus des communes de Balaruc-les Bains, Balaruc-le Vieux, Frontignan, Loupian, Marseillan, Mèze, Poussan et Sète. C'est avec le précieux concours du Club Nautique de Bouzigues et de son Président Alain VICTOR que cette course sera préparée : parcours, règlement de course, classement...

D'un commun accord, les villes participant à cette manifestation ont choisi de dédier le trophée 2010 à Louis Higounet qui fut un des premiers Maires à participer à cet événement nautique.

RENFORT D'ETE au service technique et à la Police Municipale

Depuis plusieurs années, la municipalité recrute pour les 2 mois d'été, quatre jeunes (majeurs) du village (2 en juillet et 2 en Août) pour renforcer l'équipe du service technique pendant la saison estivale.

A mois de juillet, Quentin ECHARDOUR et Rudy ROCCHETTI se joindront à l'équipe des 7 agents actuellement en poste pour les aider dans leurs différentes missions : transport de matériel et mise en place des manifestations estivales, aide à l'entretien des espaces verts, travaux de maintenance, entretien du village et des plages. Au mois d'Août, Nicolas HOMS et Arnaud VAILLIER leur succèderont.

En outre, depuis le 28 Juin, Emmanuel JODAR a été recruté en tant qu'ASVP auprès de Manuel OLIVEIRA, Brigadier Chef Principal, pour renforcer la surveillance dans le village durant les 2 mois d'été.

Bienvenue à tous les 5 dans les services de la Mairie !

SORTIES- RENDEZ-VOUS

FÊTE NATIONALE, les 13 et 14 juillet

Les 13 et 14 juillet prochains, Bouzigues célèbrera, comme chaque année, la Fête Nationale.

Les festivités débuteront le **mardi 13** avec, à **21h30** devant la Mairie, la traditionnelle **retraite aux flambeaux**. Ensuite, le **cortège** sillonnera les rues au son de la musique de la peña « la Bienvenida ».

Vers 22h30, le Port sera illuminé par le **feu d'artifice**. La soirée se prolongera par un **bal public** animé par « **Concept Animation** ». **Le 14 Juillet**, des jeux seront proposés tout au long de la journée, à partir de **11h : course en sac, garçons de café, pêche aux canards** (prévoir les maillots de bains pour pouvoir plonger dans le port !), **jeu de quilles à 17h30** ...et le soir, les danseurs se donneront rendez-vous sur la place du Belvédère pour le bal public.



FÊTE DE LA SAINT JACQUES, les 23, 24 et 25 juillet

La Fête de la Saint Jacques débutera le Vendredi 23 juillet au soir avec la Fête Foraine et le Bal public animé par **DJ évasion** pour se terminer tard dans la nuit du Dimanche 25. Voici le programme : **Le Samedi 24**, les animations débuteront à partir de 9h avec le tournoi de tennis du Foyer Rural. A 14h, aura lieu **le Ball-Trap** organisé par le Syndicat de Chasse de Bouzigues sur le domaine de Lafarge (Chemin de la Clavade). **Le Samedi**



soir, à partir de 20h, le Foyer Rural vous attend nombreux sur la Place du Belvédère pour savourer une délicieuse **brasucade** (les bénévoles permettront d'organiser l'arbre de Noël). Ensuite il sera possible d'aller faire un tour sur les manèges ou de se déhancher sur la piste de danse du Bal qui accueillera pour la première fois le **spectacle Passion latine** composé 2 musiciens et 4 danseurs pour une ambiance de **fiesta** assurée ! Le Dimanche matin, à 10h30, un cortège formé par les enfants et les habitants du village défilera de la Mairie jusqu'à l'Église Saint-Jacques au son de la peña pour assister à la messe célébrée en hommage à Saint-Jacques, Patron de la Ville. Le Ball-Trap sera ouvert à partir de 9h. Pour clore ces 3 jours de fête, un concert **pop rock** sera donné par le groupe « **Mégavolts** », le Dimanche soir. Des jeunes à découvrir absolument !

FOIRE AUX HUÎTRES

La 25^{ème} Foire aux Huîtres et Autres Produits du Terroir aura lieu les Samedi 7 et Dimanche 8 Août prochains, de 10h à Minuit sur la Promenade des Beuces et le Port. Au programme de ce week-end festif : dégustations de coquillages, produits du terroir et artisanat, animations de rue, concerts et spectacle pyrotechnique. Cette année, c'est le chanteur **Jean-Luc Lahaye** qui se produira le samedi soir, sur la scène bouzigaude. Le spectacle pyrotechnique sera tiré le Dimanche soir à 23h, sur l'étang par la société Bugat. Les artisans et producteurs qui souhaitent prendre un stand à la Foire peuvent contacter le Comité d'organisation au : 04.67.43.66.40 De même, les bénévoles qui veulent participer à cette manifestation peuvent le faire en appelant ce même numéro.



LES POMPIERS FONT LEUR BAL...



Le 17 juillet, à partir de 20h00, les Pompiers de Bouzigues vous donnent rendez-vous pour une soirée...dansante. Une animation Disc Jockey sera de la partie pour faire danser petits et grands sur la place du Belvédère. Sur place également, vous trouverez de quoi vous restaurer et vous rafraîchir. Venez nombreux. Ambiance garantie!

ENFANCE ET JEUNESSE



CENTRE DE LOISIRS

Le Centre de Loisirs « le Naissain » sera ouvert du 5 Juillet au 30 Juillet de 8h à 17h30. Il est possible d'inscrire les enfants pour la demi-journée : de 8h à 12h ou de 13h30 à 17h30.

Au programme : baignades, activités sportives de plein air, activités manuelles...mais encore stages de voile, sorties à l'aquarium Mare Nostrum, Fantasy Park Aventure, la Bambouseraie et le petit Train des Cévennes... animations en commun avec le Centre de Loisirs de Montbazin...

L'équipe habituelle d'animation sera complétée par 5 stagiaires BAFA et un surveillant de baignade qui encadrent les enfants pendant leurs activités.

Les tarifs sont calculés en fonction des revenus des parents. Les bons d'Aide aux Loisirs CAF sont acceptés.

Renseignements et inscriptions au : 04.67.74.78.61

Si vous souhaitez vous assurer de vos droits : 0820.25.34.20 ou bien www.caf.fr

Pour tout renseignement et inscription : 04.67.78.42.34



SPORTS

PETANQUE

Les challenges Marius Archimbeau et Alphonse Pellegrin seront remis en jeu le Samedi 10 Juillet à 14h au boulodrome Marius Archimbeau, à l'occasion d'un concours en Doublette. Amateurs ou pros de la pétanque, cette manifestation est ouverte à tout le monde. Venez nombreux !



TOURNEE DES PLAGES : Un été sportif !

Comme tous les ans, Hérault Sports sort des stades et des gymnases pour venir fouler le sable des plages du littoral. Cette année, la dynamique équipe a concocté un programme sportif détonnant. La première escale Bouzigaude aura lieu le lundi 26 Juillet, de 10h à 18h, sur la plage de la Trémie avec, au programme : animations Beach-tennis (raquettes en bois) et Athlétisme.

Les inscriptions sont gratuites et se font à partir de 10h, sur place, au car podium. Une deuxième escale est prévue le 16 août, toujours à la plage de la Trémie animations Volley-ball, Baby-gym, coin lecture. Un bel été sportif en perspective !

VOILE

L'école de voile du Yacht Club de Bouzigues propose, pour cet été, des stages de voile pour tous les âges et tous les niveaux, en groupe ou en individuel.

Renseignements auprès du Yacht Club : Rue St Nicolas : 06.46.32.66.93

INFOS PRATIQUES



PASSEPORTS : pensez à prendre rendez-vous !

Certains de nos administrés se sont déplacés en mairie de Mèze afin d'effectuer les formalités nécessaires à la délivrance d'un passeport biométrique sécurisé.

En raison de l'afflux important des demandes et compte tenu de la durée de la procédure d'enregistrement des dossiers, les usagers sont amenés à attendre longuement avant d'effectuer les formalités requises, voire à revenir ultérieurement. Afin de garantir l'accès au service sans délai d'attente, la mairie de Mèze a décidé, à compter du 1^{er} juillet 2010, d'organiser l'instruction des demandes de passeports sur rendez-vous. Les intéressés devront appeler la mairie de Mèze au 04.67.18.30.46 ou 04.67.18.30.52 (service de l'Etat civil) pour que leur soit proposé un rendez-vous.

ATTENTION AU FEU :

Il est interdit de faire des feux en plein air (feu de camps, braséro...) sur l'ensemble du territoire Communal.



VACANCES : Partez tranquilles

Si vous devez partir en vacances, la police et la gendarmerie vous donnent quelques conseils pour éviter les cambriolages : Informez vos voisins, vos proches et votre police municipale ou gendarmerie de votre départ; verrouiller toutes les issues et demander à un proche de donner un aspect « vivant » à votre logement (relève du courrier, allumer la lumière, ouvrir les volets...); mettre les objets de valeurs en lieu sûr; ne gardez pas d'argent liquide ou de chéquier chez vous; utiliser le transfert d'appel.



CANICULE :

Dans le cadre du plan départemental Canicule, et pour protéger nos aînés, les personnes concernées sont invitées à se faire connaître en Mairie. Ainsi une liste recensant les personnes âgées sensibles avec toutes indications utiles pourra être établie. Vous pouvez contacter Candice DAVID, à la Mairie, au 04.67.78.30.12.

L'exposition à de fortes chaleurs est dangereuse pour la santé. Notamment pour les personnes fragiles comme les nourrissons ou les personnes âgées. Voici quelques conseils de prévention et de protection : **Ne pas sortir entre 12h et 16h**, rester dans une **pièce fraîche et ventilée**, boire au moins **1,5 litre d'eau**, **manger plusieurs fois** par jour, **fermer volets et fenêtres pendant la journée**, **aérer la nuit**, porter des **vêtements légers et amples**. A la moindre sensation de malaise appeler un proche ou le 15.

BAIGNADE et réglementation dans le port :

Chaque année l'eau tue et les principales victimes sont les enfants de moins de 6 ans, les personnes de plus de 45 ans et dans les 2/3 des cas il s'agit d'hommes. Avoir de bons réflexes permet de limiter les risques. Voici quelques précautions à prendre : rentrez progressivement dans l'eau, ne laissez jamais vos enfants sans surveillance et équipez-les de brassards et de maillots flottants et surtout ne surestimez pas votre niveau de natation.

Suite à plusieurs incidents survenus récemment dans le port, nous rappelons que les engins motorisés (motos, scooters...) sont **interdits d'accès sur les quais et pontons**. De plus, conformément à la législation en vigueur, **la baignade est formellement interdite dans l'enceinte du port**, hormis lors de manifestations exceptionnelles telles que la course aux canards du 14 juillet.

Seule la baignade côté étang, depuis le ponton, est autorisée sous réserve de la bonne conduite des baigneurs envers les plaisanciers (respect, politesse...)



CULTURE-LOISIRS

JOURNEE DES PEINTRES DANS LA RUE

ANNULEE

En raison du manque de participants, la manifestation n'aura pas lieu cette année.



LE TEMPS DES EXPOS

Comme les années précédentes, cet été encore, les expositions vont aller bon train à la Maison des Gens de l'Étang. En voici le programme :

Du 5 au 11 juillet : exposition du groupe de peintres « Alizarine ».

Du 16 au 21 juillet : les quatre élèves de l'atelier « ENEITE » sont heureuses de vous convier au vernissage de leur exposition « Pêle-Mêle » le vendredi 16 juillet 2010 à partir de 18 heures à la Maison des Gens de l'Étang. Venez partager et découvrir leurs toiles avec un regard différent. Horaires d'ouverture : de 10h à 19h.

Du 26 juillet au 3 août : exposition de Mme MANNA

Du 12 au 22 août : exposition de Mr PUJOL

Du 4 au 12 septembre : exposition du Cercle Local des Amateurs de Peinture de Bouzigues (C.L.A.P)

Du 18 au 26 septembre : exposition de Mme DELPORT

Venez nombreux admirer les toiles de tous ces artistes locaux qui partageront avec vous leur passion de l'art.

LA SAINT-PIERRE en photo

Joël Gigout, photographe, exposera les photos prises pendant la Saint Pierre, le Jeudi 8 et le Vendredi 9 Juillet de 10h à 12h et de 16h à 18h dans la salle des mariages de la Mairie.

Renseignements : 06.17.42.89.81



MARCHES NOCTURNES D'ARTISANAT

Pour la 6^{ème} année consécutive, des marchés nocturnes d'artisanat auront lieu les vendredis 9 et 30 Juillet et les 13 et 27 Août sur la promenade des Beuces de 17h à 23h. Ainsi des artisans de qualité exposeront leurs créations: bijoux fantaisie, peinture, poterie, maroquinerie... Cette animation s'intègre parfaitement dans l'esprit estival et festif que cherche à promouvoir la commune sans nuire à sa qualité de vie. Elle convient parfaitement aux habitants et aux touristes d'un soir qui, après avoir dégusté les fruits de l'étang, auront plaisir à flâner sur la promenade des Beuces.

TRADITION

Le Musée de l'Étang de Thau, avec la participation de l'association des Amis du Musée, accueille du 10 juillet au 12 septembre 2010 l'exposition « Auloissaires, les joueurs de hautbois dans la fête ». Tradition et souvenirs au programme. A voir absolument !



EN BREF...

L'ART EN SCENE vous propose pour la rentrée ses ateliers :

Danse Country – Danse en ligne / Chant



Sketches comiques – Interprétations d'humoristes



Dès maintenant, pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter au 04.67.43.65.32

SALON DE COIFFURE

« Aurélie Coiffure » va enfin ouvrir ses portes, courant juillet, dans un local tout neuf au 6 bis, Rue Seguin (ancienne pharmacie).

Aurélie vous souhaite la bienvenue à tous. Pour tout renseignement, vous pouvez la contacter au 06.63.25.29.15

PERMANENCES DU CONCILIATEUR

Michel Glanzmann est le conciliateur de justice nommé par la Cour d'Appel de Montpellier pour la juridiction du Tribunal d'Instance de Sète. Il assure une permanence **tous les 1^{er} et 3^{ème} Vendredis du mois de 14h à 16h30 au Foyer Rural de Mèze** (sans rendez-vous).

Il est toutefois recommandé au justiciable d'écrire à M. le conciliateur en exposant clairement les faits pour lesquels il souhaite une conciliation et en joignant les pièces justificatives nécessaires à l'étude du dossier. Après une étude de recevabilité et dans l'affirmative, les parties seront invitées à comparaître en audience, le Mercredi en Mairie de Sète, dans le cadre d'une tentative de conciliation.

Coordonnées : Michel Glanzmann – Conciliateur de Justice – Juridiction du Tribunal d'instance de Sète- Hôtel de Ville- 34200 SETE

Tél : 04.99.04.71.78 (les lundis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h et de 14h à 17h)

Fax : 04.67.46.20.50

Courriel : conciliateur@ville-sete.fr

Bureau de poste

A compter du mois de Septembre 2010, les horaires du Bureau de poste de Bouzigues seront modifiées.

Le bureau sera ouvert :

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi : de 8h30 à 12h30.

Jeudi : de 8h30 à 12h00.

Samedi : de 8h30 à 11h30.



RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES :

Mercredi 14 juillet : La collecte des sacs noirs aura lieu



MANIFESTATIONS JUIN 2010



RENSEIGNEMENTS UTILES



Espace santé 18bis

18 bis, avenue Alfred Bouat- 34140 BOUZIGUES



- **Docteur Alain COLMAS** 04.67.78.78.18
 - **Docteur Arnaud COURANT** 04.67.78.78.17
 - **Dentiste D. HUGOT** 04.67.51.35.85
 - **Kiné W. ALLEGRE** 04.67.78.39.49
 - **Pédicure Podologue C.CHALARD** 04.67.53.51.24
 - **Infirmiers** 06.87.82.21.43
-
- **Pharmacie ROSAY** - Avenue Alfred Bouat - 04.67.78.33.63
 - **Pharmacie de Garde** 32.37
 - **Centre de Dialyse** - Avenue Alfred Bouat - 04.67.78.30.03
-
- **Sapeurs Pompiers** le 18
 - **Gendarmerie** 04.67.43.80.11
 - **EDF/GDF** 0 801 003 434
 - **Urgences** le 15
 - **SDEI** 0 810.363.363
-
- **Conciliateur de Justice** - Mairie de Mèze 04.67.18.30.30



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

MOIS DE JUILLET:

- 02.07 : Gala de Théâtre, interprété par la troupe des « Vers Luisants » - 22h - Place du Belvédère.
- 04.07 : Journée des Peintres dans la Rue organisée par le Foyer Rural, à 9h – Jardin de la Mairie. **ANNULÉE**
- Du 05 au 11.07: Exposition de Peinture, par le groupe « Alizarine » à la Maison des Gens de l'Etang – Entrée libre –
- 8 et 9.07 : Exposition Photos de la St Pierre, par Joël Gigout, dans la Salle des Mariages.
- 09.07 : Marché Nocturne, de 17h à 23h, sur la promenade des Beuces.
- 10.07 : Fête de la Pétanque, au boulo-drome Marius Archimbeau.
- 10.07 : Animation Danse Baleté, de l'association Cop de Blù, 19h, place du Belvédère.
- 13 et 14.07 : Fête Nationale.
- 13.07 : Retraite aux Flambeaux, départ devant la Mairie, 21h30 – Feu d'Artifice suivi du Bal public.
- 13.07 : Brasucade des Chasseurs, à partir de 20h – Place du Belvédère.
- 14.07 : Jeux du 14 juillet sur le port – 22h, Bal public.
- Du 16 au 21.07 : Exposition de Peinture, à la Maison des Gens de l'Etang – Entrée libre.
- 17.07 : Concours de Pétanque « Doublettes », à 15h, sur la promenade des Beuces.
20h : Bal des Pompiers, sur la place du Belvédère.
- Du 23 au 25.07 : Fête de la St Jacques : Ball Trap, Fête Foraine, Brasucade du Foyer Rural, Bal Public.
- 26.07 : Tournée d'Eté, organisée par Hérault Sports, de 10h à 18h, sur la plage de la Trémie.
- Du 26.07 au 03.08 : Exposition de Peinture, de Mme Manna, à la Maison des Gens de l'Etang – Entrée libre.